

XII^e Journée scientifique de la CRL

Samedi 17 novembre 2007

Université Paris Diderot - Paris 7

Site Paris Rive Gauche – Halle aux Farines – Salle 574F

Les langues de spécialité en question : perspectives d'étude et applications

Dans nos sociétés, où la connaissance et l'information jouent un rôle essentiel et grandissant, les langues de spécialité font l'objet d'une attention particulière. En effet, connaissance information empruntent des chemins que la langue générale ne peut pas toujours suivre. Leurs spécificités créent un écart dont le franchissement exige une approche linguistique particulière. Les modes d'approche de ces réalités linguistiques sont divers et offrent aux futurs chercheurs différents terrains d'observation, d'échanges, de collaboration et d'application.

La CRL a souhaité pour cette occasion réunir des personnalités du monde académique qui exposeront leurs terrains théoriques, leurs perspectives en termes de recherche et leurs points de vue vis-à-vis des demandes ou nécessités de la société actuelle.

8h30 Accueil

9h Présentation de la journée par la CRL

9h¹⁵ Jean-Michel Benayoun, Directeur de l'UFR EILA, Université Denis Diderot

9h⁴⁵ John Humbley, Université Paris 7 EILA, CLILLAC

Réflexions autour de la définition du champ de l'anglistique de spécialité : le cas de l'Europe du Nord

La recherche menée en langues de spécialité dans les pays où l'allemand joue un rôle véhiculaire est caractérisée par l'importance accordée aux modèles théoriques et au traitement systématique des données relevées. La gamme de sujets abordés est également vaste, et englobe non seulement des aspects didactiques, mais aussi des questions de terminologie et de conceptualisation, de traduction spécialisée et de la théorie de la communication, sans oublier des préoccupations plus générales telles que la responsabilité sociale des chercheurs en langues de spécialité.

10h²⁵ Christophe Roche, Université de Savoie, ERT, Equipe Condillac

Plaidoirie pour une ontoterminologie

La société numérique pose de nouveaux besoins, elle réclame une opérationnalisation des terminologies et réactualise le primat du concept pour de nombreuses applications – il suffit de penser aux problèmes que soulève l'ingénierie collaborative –. L'appellation *ontoterminologie* traduit ce besoin de replacer le concept et sa dénomination au centre de la terminologie, tout en préservant sa dimension sociolinguistique par la prise en compte des termes d'usage.

11h10-11h30 pause

11h³⁰ Valérie Delavigne, Dyalang CNRS FRE 2787

Les mots des patients atteints de cancer. Socioterminologie et pratique professionnelle en santé

Face à une demande accrue d'information des usagers du système de santé et à leur rôle croissant dans la prise de décision médicale, l'accès à une information validée, compréhensible et systématiquement actualisée, en correspondance avec leurs besoins, est un enjeu majeur de Santé publique. En rendant compte du programme SOR SAVOIR PATIENT « Standards, Options : Recommandations. Pour le Savoir des Patients », nous montrerons en quoi les linguistes peuvent répondre à une demande applicative, même si c'est au prix d'une adaptation nécessaire liée aux conditions contextuelles de cette pratique.

12h¹⁰ Eléna Guéorguieva-Steenhoute, Ecole Polytechnique

La langue de spécialité est-elle soluble dans le FLE, le FOS et le FLP ?

Cette réflexion sur la langue de spécialité se propose d'interroger les possibilités de la langue de spécialité d'enrichir et diversifier les approches méthodologiques en FLE, en FOS et en FLP, compte tenu de ses particularités et son mode de fonctionnement propre.

12h50 -14h Déjeuner

14h¹⁵-14h⁵⁵ Ross Charnock, Université Paris Dauphine

Les mots de la loi - langue et linguistique dans le droit anglais

Dans la mesure où les lois s'adressent à tous les citoyens, le langage juridique peut difficilement être qualifié de langue de spécialité au sens strict du terme. Etant donné que les mots constituent la matière même du droit, il n'est pas étonnant de constater que les juristes sont souvent confrontés à des problèmes d'ordre linguistique. Pour les questions d'ordre factuel, ils peuvent faire appel à des témoins-experts linguistes, soit pendant la procédure, soit lors de la constitution des preuves - par exemple pour l'analyse d'enregistrements ou pour l'identification des auteurs. Mais le droit soulève aussi de véritables problèmes de sémantique théorique. A cet égard, les '*law reports*' constitue un corpus de première importance, qui fournit le matériel pour l'étude de la langue dans tous ses aspects. De nombreux '*judgments*' (arrêts) portent sur des exemples à la fois authentiques et significatifs, souvent assorties de commentaires systématiques et cohérentes. L'analyse des questions soulevées implique parfois des conséquences juridiques graves.

14h⁵⁵-15h³⁵ Odile Challe, Université Paris Dauphine, CICLaS « à confirmer »

15h⁴⁰-17h Table ronde, présentation des questions

17h Annonces de la CRL et clôture de la journée

Claire Martinot, MC HdR, Université, Paris-Descartes
Dardo de Vecchi, Euromed-Marseille et Paris 7- EILA

Site <http://crl.exen.fr/>

✉ cellulerecherchelinguistique@gmail.com

Droits d'inscription à régler sur place : 10€ - Étudiants 5€